

SEANCE DU 16 MARS 2017

Délibérations prises lors de la séance :

- autorisation à donner pour abandon de créance : la trésorerie nous a fait part d'une créance impayée et qui ne pourra pas être recouvrée, il est demandé l'abandon de cette créance d'un montant de 14.88 €, le conseil accepte à l'unanimité.
- indemnités des élus : l'indice change au 1^{er} janvier 2017, de 1015 à 1022, le taux reste inchangé 33 % pour le Maire et 12 % pour les adjoints
- adhésion au service ADS de la CA3B : autorisation à donner à Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention. Cette compétence a été reprise par la CA3B. Les frais seront pris en charge par celle-ci.
- vote des budgets primitifs annexes 2017 (local commercial et assainissement) à l'unanimité

Budget primitif assainissement 2017

Section	fonctionnement	investissement
Montant en euros		
dépenses	87 443.04	100 641.87
recettes	87 443.04	100 641.87

Budget primitif local commercial 2017

Section	fonctionnement	investissement
Montant en euros		
dépenses	19 650.74	59 998.07
recettes	19 650.74	84 998.07

Point sur l'avancement des travaux à la salle des fêtes.

Travaux à l'école phase II : à prévoir bungalows supplémentaires pour la bibliothèque et les archives, des devis ont été demandés pour une aspiration centralisée, le conseil municipal donne son accord pour l'inclure dans le marché.

Monsieur le Maire informe du contrôle d'Aindice pour l'amiante dans les bâtiments de l'école : présence d'amiante dans le mastic des fenêtres et dans un conduit d'aération.

Monsieur le Maire présente les différentes offres de prêts pour les différents travaux (halle de la salle des fêtes et phase 2 de l'école) d'un montant de 350 000 euros. C'est l'offre de la Banque Populaire qui a été retenue pour une durée de 12 ans avec un taux fixe de 0.95 %.

Tableau des élections

Dates et heures	23 avril	7 mai
8h 13h30	Sandrine Thévenard Philippe Debourg Marcellin Dupond	Didier Berrut Jean-Louis Hahnemann Thérèse Romieu
13h30 19h	Florine Vernoux Carruge Thérèse Romieu Marilyne Gadiolet	Yoann Bar Jean-Louis Béreyziat Pascale Tolfa

Monsieur le Maire présente le devis pour la remise en état de l'Angélus à l'église pour un cout de 1964.40 euros TTC ; le devis est accepté. Le contrat d'entretien va être renouvelé pour un montant de 220 euros TTC par an.

Travaux de voirie prévus à l'entrée du village, remplacement de canalisation.

Trois panneaux de signalisation pour des biefs seront commandés pour un montant de 70 eurso unitaire.

La dotation pour les enfants de l'école passera à 55 euros en accord avec la commune de Béréziat.

Prochaine séance, le vendredi 7 avril à 20 heures.



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MARSONNAS' at the top and '01340 AIN' at the bottom, with a central emblem featuring a tree and a building.